

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2019 A 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- * Désignation du secrétaire de séance
- * Approbation du compte-rendu du 29 Mars 2019
- * Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

* AFFAIRES FINANCIERES :

- Attribution d'une subvention aux associations Les Incroyables Comestibles et Arc Danse (subventions restant à répartir 2019)
- Instauration de principe de la redevance règlementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz

* AFFAIRES DE PERSONNEL :

- Modification du tableau des emplois
- Indemnités de fonctions des élus locaux (Maire, Adjoints, Conseillers Municipaux délégués) : modification de la délibération n°10/2019 du 25 Janvier 2019 portant répartition par élu

* AFFAIRES TECHNIQUES :

- Gendarmerie : Travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS

* AFFAIRES GENERALES

- Aménagement urbain sur l'emprise foncière située RD7N-Quartier des Bannettes. Programme immobilier de 53 logements dont 16 logements à caractère social (5 PLAI, 8 PLUS et 3 PLS) dénommé « COTE VICTOIRE II ». Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à la signature de la convention de réservation entre la ville et la Société d'HLM UNICIL-Groupe Action Logement, ainsi qu'au versement de la participation financière de la ville de Rousset sous la forme d'une subvention forfaitaire d'un montant de 90 000 euros.
- Acquisition d'un véhicule pour le CCFF : demande de subvention au Conseil Départemental

* AFFAIRES JEUNESSE/PETITE ENFANCE :

- Reconduction de l'aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA) pour l'année 2019 : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des BDR
- Convention d'objectifs et de financement « Prestation de service Accueil de Loisirs (Alsh) périscolaire » : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 avec la Caisse d'Allocations Familiales des BDR
- Accueil périscolaire : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 portant modification du Règlement Intérieur

*** AFFAIRES INTERCOMMUNALES :**

- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : demande de participation financière de la Métropole Aix-Marseille-Provence-Territoire du Pays d'Aix pour le fonctionnement du service emploi de la commune pour l'année 2019 : autorisation donnée à Monsieur le Maire

*** QUESTIONS DIVERSES**